Centre de Formation des Inspecteurs de l'Enseignement

Avis d'achat du bon de commande N° 13/2026/CFIE

Le Directeur du Centre de Formation des Inspecteurs de l'Enseignement à Rabat, procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publiques.

Objet de la prestation : Entretien des bâtiments administratifs du Centre de Formation des Inspecteurs de l'Enseignement (CFIE) à Rabat.

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité
1	Démolition complète du mur de clôture existant en pierre sèche et reconstruction d'une nouvelle.	**1. Démolition complète du mur de clôture existant en pierre sèche, d'une épaisseur moyenne de 50 cm, quelle que soit sa hauteur, comprenant :** - La reconnaissance préalable de l'ouvrage et la délimitation de la zone d'intervention. - La mise en place des dispositifs de sécurité et de protection des ouvrages avoisinants. - Le démontage méthodique du mur en pierre sèche, par moyens manuels ou mécaniques adaptés, en évitant toute détérioration des constructions mitoyennes. - La récupération, le tri et le stockage éventuel des pierres naturelles réutilisables, sur indication du maître d'ouvrage. - Le chargement, le transport et l'évacuation des pierres non récupérables et des gravats vers une décharge autorisée. - Le nettoyage complet de l'emprise et la préparation du terrain en vue de la reconstruction. **2. Reconstruction du nouveau mur en pierre naturelle** Reconstruction d'un nouveau mur de clôture en pierre naturelle, d'une épaisseur de 50 cm, comprenant : - La mise en œuvre des pierres par assises successives, avec liaisonnement au mortier de ciment dosé à 300 kg/m³, en assurant le remplissage complet des joints et des interstices. - La disposition alternée des pierres de manière à assurer un bon croisement des joints et une liaison transversale efficace entre les deux parements du mur. - La mise en place de pierres traversantes (boutisses) pour garantir la cohésion et la stabilité de l'ensemble de la maçonnerie. - La réalisation d'un couronnement en pierre naturelle ou en béton, avec pente adaptée pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales et protéger le mur contre les infiltrations. - Le rejointoiement soigné des parements apparents au mortier de ciment, avec finition.	M2	11,20
2	Construction d'un mur en agglos entre l'administration et le voisin	Construction d'un mur de clôture et de séparation entre le bâtiment administratif et la propriété voisine, exécuté en blocs de béton (agglomérés) creux de 15 cm d'épaisseur, de dimension 1,20 m sur 2,80 m de première qualité et conformes aux normes en vigueur. Les travaux comprennent notamment :	F	1,00

		- L'implantation et le traçage du mur conformément aux plans et aux indications du maître d'ouvrage. - La préparation du terrain, le décaissement et l'exécution des fouilles nécessaires à la réalisation des fondations. - La réalisation d'une semelle filante en béton armé, dosé conformément aux prescriptions techniques, avec fourniture et mise en place des armatures nécessaires. - L'exécution d'une assise en béton de propreté sous les fondations. - La fourniture et la pose des agglomérés creux de 15 cm d'épaisseur, hourdés au mortier de ciment dosé à 300 kg/m³, avec joints réguliers et parfaitement remplis. - La réalisation des raidisseurs verticaux en béton armé aux extrémités, aux angles et à intervalles appropriés, ainsi que des chaînages horizontaux en partie basse et haute, conformément aux règles de stabilité. - L'exécution des potelets et chaînages avec coffrage, ferraillage, bétonnage et décoffrage. - La réalisation d'un enduit traditionnel au mortier de ciment sur les deux faces du mur, comprenant le gobetis d'accrochage, le corps d'enduit et la couche de finition, avec une épaisseur moyenne de 15 à 20 mm. - Le dressage des surfaces, le réglage de la verticalité, la planéité et le traitement soigné des angles et arêtes. - Le raccordement avec les ouvrages existants et le traitement des jonctions afin d'éviter toute fissuration. - Le nettoyage et l'évacuation des gravats et déchets issus des travaux. L'ensemble sera exécuté conformément aux règles de l'art et aux prescriptions techniques en vigueur, y compris toutes fournitures, matériaux, coffrage, ferraillage, main-d'œuvre, matériel, transport et toutes sujétions nécessaires à la réalisation complète de l'ouvrage.		
3	Clôture en acier galvanisé de couleur verte courbé vers l'extérieur de 50 cm de hauteur posé sur un mur de clôture extérieur	Fourniture et pose d'une extension métallique galvanisé de couleur verte courbé vers l'extérieur de 50 cm de hauteur posé sur un mur de clôture extérieur, destiné à la clôture extérieure, comprenant les poteaux métalliques de fixation, fils de tension, tendeurs, accessoires de fixation, scellement des supports sur le mur existant, mise en tension et réglage du grillage, ainsi que toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre.	ML	19,20
4	Fourniture et pose d'un système de motorisation électrique pour portail battant	Fourniture et pose d'un système de motorisation électrique pour portail battant à deux vantaux, comprenant deux moteurs électromécaniques à bras articulés ou à vérins, adaptés aux dimensions et au poids du portail, alimentation électrique 230 V – 50 Hz, centrale électronique de commande, récepteur radio, télécommandes, cellules photoélectriques de sécurité, feu clignotant de signalisation, système de déverrouillage manuel en cas de coupure de courant, accessoires de fixation, câblage, raccordement électrique, réglage des fins de course, essais et mise en service.	U	1

		Caractéristiques techniques recommandées : Caractéristique Spécification Type Portail battant 2 vantaux Alimentation 230 V – 50 Hz Moteurs 2 vérins électromécaniques Protection IP54 minimum Sécurité Cellules infrarouges Commande Télécommandes radio Déverrouillage Manuel Les portes métalliques ont pour chacune les dimensions suivantes : 186 cm (L) x 246 cm (H).		
5	Nettoyage et remise en état du circuit de circulation d'eau d'une fontaine, y compris fourniture et pose d'une nouvelle pompe de circulation	Nettoyage et remise en état du circuit de circulation d'eau d'une fontaine, y compris fourniture et pose d'une nouvelle pompe de circulation, réparation du branchement électrique, nettoyage des conduites, filtres et buses, raccordements hydrauliques et électriques, essais de fonctionnement et remise en service, toutes sujétions comprises. La fourniture et pose d'une pompe centrifuge immergée destinée à assurer la circulation et le refoulement de l'eau de la fontaine décorative, de puissance minimale 60 W, alimentée en 220-240 V / 50 Hz, avec un débit nominal de 2 000 litres/heure et une hauteur manométrique maximale de 3 mètres, permettant un fonctionnement à une hauteur de refoulement de 2 mètres. La pompe sera équipée d'un corps résistant à la corrosion, d'un préfiltre, d'un dispositif de réglage du débit et d'une protection thermique, avec indice de protection IP68. Compris tous accessoires de raccordement hydraulique et électrique, fixation, essais et mise en service, ainsi que toutes sujétions nécessaires à une parfaite exécution des travaux.	U	1
6	Remplacement des plaques de marbre cassées de la fontaine et refixation des plaques existantes décollées ou instables	Remplacement des plaques de marbre cassées de la fontaine et refixation des plaques existantes décollées ou instables, y compris toutes sujétions de bonne exécution., épaisseur 2 cm, finition polie, de teinte blanche avec veinage gris naturel, comprenant la préparation du support, le mortier-colle adapté, la découpe, le façonnage, la pose, le réglage, le jointoiement, le polissage et le nettoyage final, toutes sujétions comprises	M2	5,00
7	Fourniture et pose d'un revêtement mural extérieur en granit rose naturel de premier choix, d'épaisseur 2 cm	Fourniture et pose d'un revêtement mural extérieur en granit rose naturel de premier choix, d'une épaisseur de 2 cm, comprenant la préparation et le nettoyage du support, le piquage éventuel pour assurer une bonne adhérence, la fourniture et la mise en œuvre d'un mortier de pose à base de ciment dosé à 350 kg/m³ de ciment, le mouillage préalable du support si nécessaire, la découpe et le façonnage des plaques aux dimensions requises, la pose par scellement au mortier de ciment, le réglage de l'alignement, de l'aplomb et de la planéité, le respect de la régularité des joints, le jointoiement au mortier de ciment teinté adapté à la couleur du granit, le nettoyage et le lavage final des surfaces.	ML	11,10

		Les plaques devront être parfaitement adhérentes au support, sans vide ni décollement, avec une finition soignée et uniforme, y compris toutes fournitures, main-d'œuvre, matériel et sujétions nécessaires à une parfaite exécution."		
8	Nettoyage général de la terrasse 1	Nettoyage général de la terrasse 1 de dimensions 6m (Longueur) et 4,6m (largeur), comprenant le ramassage, le tri, le regroupement, le chargement et l'évacuation de tous les déchets et gravats vers une décharge autorisée, ainsi que le balayage et le nettoyage de la surface, fourniture et application d'une peinture colle flex de qualité / revêtement de protection sur la terrasse.	F	1,00
9	Nettoyage et application d'une colle isolante de la terrasse 2	Nettoyage général de la terrasse 2 de dimensions 10m (Longueur) et 9m (largeur), comprenant le balayage et le nettoyage de la surface, fourniture et application d'une peinture colle flex de qualité.	F	1,00
10	Remplacement d'une porte métallique défectueuse comprend la dépose de l'ancienne structure, la fourniture du nouveau modèle sur mesure de dimension (107cm x 191cm) et d'une épaisseur conforme aux normes en vigueur et son installation soignée (scellement, réglage des niveaux, pose de la serrure et finitions).	• Dépose et préparation : Retrait de l'ancienne porte et de son dormant, puis nettoyage et reprise de la maçonnerie si nécessaire. • Mise en place du bâti : Positionnement du nouveau cadre métallique, vérification de l'aplomb et du niveau à l'aide de cales, puis fixation mécanique ou scellement au mortier. • Pose de l'ouvrant et quincaillerie : Installation de la porte sur ses gonds/charnières, réglage du jeu latéral, et montage de la serrure, du cylindre et de la poignée. • Finitions : Réalisation des joints, du rebouchage au ciment ou mastic, et des habillages périphériques"	F	1,00
11	Fourniture et installation et mise en marche de fontaine à eau pure en continu	Fourniture, installation et mise en service de fontaine à eau multifonctionnelle offrant une performance optimale avec la possibilité de choisir entre eau fraîche, ambiante et chaude. Son système de filtration combiné (cartouche céramique et osmose inverse) assure une purification supérieure pour une eau de qualité, avec les caractéristiques suivantes : - Polyvalence :Offre de l'eau fraîche, ambiante et chaude selon le besoins. - Système de filtration avancé : Cartouche céramique et osmose inverse pour une purification de l'eau optimale. - Haute capacité :20 litres/heure pour un usage prolongé et continu. - Réservoir durable :Acier inoxydable assurant une résistance et une longévité exceptionnelles. - Température ajustable : Plage de température de l'eau allant de 5°C à 90°C.	U	4,00

- **Lieu d'exécution** : Centre de Formation des Inspecteurs de l'Enseignement à Rabat ; sis à : Rue Ibn Aicha, Akkari, Rabat.
- **Acheteur public** : le Directeur du Centre de Formation des Inspecteurs de l'Enseignement à Rabat

- **Délai d'exécution de la prestation** : Vingt (20) jours à partir du lendemain de la notification de l'ordre de service .
- **Date et heure limites de réception des devis des concurrents** : 23 Novembre 2026 à 15h00.
- Le devis signé par le conçurent doit être déposé par voie électronique sur le portail des marchés publics accessible à I 'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- **Présentation d'un document technique** :
  Tout concurrent doit présenter au CFIE un document technique détaillé et complet pour l'article n°04, l'article n°05 et l'article n°11 objet du bon de commande. Ce document peut comprendre : Les fiches descriptives, catalogues, prospectus, notices, ou autres documents techniques pouvant faciliter l'examen et le jugement de l'offre, et ce, ***avant la date et heure limites de réception des devis***. Si ledit document technique n'est pas présenté dans le délai imparti ou n'est pas conforme, **l'offre sera écartée**.

  Le document technique présenté doit répondre au détail des caractéristiques techniques prescrites par le maître d'ouvrages, et indiquant la marque commerciale proposée.

  - Le document technique présenté doit être rédigé en langue arabe, française ou anglaise.
  - Les concurrents peuvent, soit :

  -Déposer le document technique, signé et cacheté, auprès du Service chargé des Affaires financières et matériels relevant du CFIE, sis à Rue Ibn Aicha, Akkari, Rabat.

  -Ou, l'envoyer, signé et cacheté, à l'adresse électronique suivante : soukaina.cfie@gmail.com.
- **Clauses contractuelles** :

I. Réception

La réception des prestations sera sanctionnée par un procès-verbal signé par les membres d'une commission désignée à cet effet par le maître d'ouvrages.

Si la commission de réception désignée constate que les prestations exécutées ne répondent pas aux spécificités et/ou règles exigées, elle refuse de prononcer la réception. Le titulaire du bon de commande procédera au remplacement des prestations concernées dans les règles de l'art et les frais engendrés sont à sa charge. A défaut, la réception ne sera pas prononcée.

II. Manquement aux engagements

En cas de tout manquement, de la part du titulaire du bon de commande, aux engagements contractuels conclus, le CFIE se réserve le droit de prendre les mesures coercitives qui lui sont accordés par la réglementation en vigueur, sans préjudice, le cas échéant, des poursuites judiciaires qui s'imposent pour les dommages causés.

III. Paiement des sommes dues au titulaire

Le paiement des sommes dues sera effectué après prononciation de la réception de l'ensemble des prestations objet du bon de commande, conformément à la réglementation fiscale en vigueur, et sur présentation des pièces suivantes :

1. Une facture présentée en cinq (05) exemplaires, dûment signées, cachetées et arrêtées en toutes lettres, indiquant les prestations rendues, les quantités et les mentions obligatoires prévues par la réglementation en vigueur, notamment :
   - La date de la facture ;
   - Le nom, prénom ou raison sociale et adresse du titulaire ;
   - Les prix, et les quantités des prestations exécutées ;
   - Le taux et le montant de la TVA ;
   - Le numéro de compte courant postal ou bancaire du titulaire indiqué dans son devis ;
   - Le numéro du registre de commerce, le numéro d'identification fiscale, ainsi que le numéro de la patente (taxe professionnelle) et l'identifiant commun de l'entreprise (ICE).
2. Un bon de livraison présenté en trois (03) exemplaires et indiquant :
   - La date de livraison ;
   - La référence au bon de commande ;
   - L'identification du titulaire ;

- L'identification de l'article livré (n° de l'article, désignation et caractéristique techniques, quantité, n° de série de l'article livré...).

3.Une attestation de régularité fiscale délivrée par l'administration fiscale depuis moins de six (06) mois.

Le Sous ordonnateur :

Le Sous-Ordonnateur
du Centre de Formation
des Inspecteurs de l'Enseignement
Signé : SAID EL ALLAM